

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFGOLF DES METIERS DE LA SANTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat de France des Métiers de la Santé est ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, licenciés FFGolf, exerçant une activité professionnelle principale autour des métiers de la santé, ayant un index inférieur ou égal à 24,4 chez les messieurs et 30,4 chez les dames (les index supérieurs seront respectivement ramenés à 24,4 chez les messieurs et 30,4 chez les dames).

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 120 participants :

30 Joueurs retenus par leur sélection nationale et 90 par ordre d'arrivée des inscriptions (dont 10 joueuses minimum).

5 wild cards pour les joueurs ou joueuses désignés par la DTN.

FORME DE JEU

- 1^{re} série Messieurs : joueurs ayant un index inférieur à 12,5 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères blancs
- 2^e série Messieurs : joueurs ayant un index compris entre 12,5 et 24,4 :
Score Maximum brut (Par +5) / 36 trous / Repères jaunes
- 1^{re} série Dames : joueuses ayant un index inférieur à 15,5 :
Stroke play brut / 36 trous / Repères bleus
- 2^e série Dames : joueuses ayant un index compris entre à 15,5 et 30.4 :
Score Maximum brut (Par +5) / 36 trous / Repères rouges

En cas d'égalité pour le titre de Championne de France ou de Champion de France, le départage se fera en play-off trou par trou. En cas de présence de moins de 6 dames en première série, ces dernières seront regroupées avec les Messieurs et un seul titre sera attribué.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur le 9, 6, 3 puis dernier trou.

L'épreuve pourra être comptabilisée au Mérite Nationale Amateur.

ENGAGEMENT (70 €)

Les droits d'inscription comprennent : la participation au championnat (journée de reconnaissance comprise), le cadeau de bienvenue et le cocktail de remise des prix.

Les engagements seront à envoyer directement sur le site Internet <http://golfsanteevent.org/>.

Vous pouvez échanger par mail : golfsanteevent@gmail.com

Une attestation justifiant de votre activité professionnelle devra être fournie à la suite de l'inscription en ligne et préalablement au départ de la rencontre.

Le joueur ou la joueuse peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription (12 mars 2024). Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés. En cas d'intempéries avant ou pendant le tournoi, si le tour devait être annulé, aucun remboursement ne sera effectué.

La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription.

PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames en 1^{re} série seront déclarés Championne et Champion de France des Métiers de la Santé.

Un trophée sera remis aux Vainqueurs du classement par équipe en Brut et en Net. Ce trophée sera remis en jeu chaque année.

Souvenirs offerts aux meilleurs en Nets de chaque série ainsi que pour les concours de Drive et d'Approche.